

Placée à mi-distance entre les deux grandes maisons d'éducation, cette nouvelle institution pouvait par la suite rendre quelque service au pays ; aussi monseigneur Plessis crut devoir la favoriser : " Je n'ai rien plus à cœur " écrivait-il en 1807, " que de voir ces différentes maisons préparer les moyens de propager le règne de Dieu dans cette partie du monde, et il est possible que l'école naissante de Nicolet soit, dans les vues impénétrables de la providence, une ressource ménagée pour suppléer un jour aux deux autres, qui étant plus connues et plus importantes sont par là-même plus propres à exciter l'envie des ennemis de la religion."

Dans l'automne de 1806, M. Rimbault fut nommé supérieur de ce collège et en même temps curé de Nicolet. Dès l'année suivante, l'évêque fit ajouter une aile à l'ancienne maison de M. Brassard, et, durant le reste de sa vie, il continua à faire des dépenses considérables pour le soutien de cet établissement, qui sans le secours de son généreux bienfaiteur aurait probablement été condamné à périr.

Le collège de Nicolet devint un objet de prédilection pour monseigneur Plessis, qui semblait en être le premier directeur. Ce fut lui qui rédigea les règlements, qui traça le cours d'études, qui s'occupa le plus sérieusement des intérêts matériels de l'institu-

---

mier octobre, 1750 ; il était en même temps desservant de la Baie du Febvre, où il fit bâtir une église et un presbytère. Devenu infirme en 1791, il obtint l'aide de M. Alexis Durocher, qui fut nommé curé d'office. M. Brassard mourut le vingt-sept décembre, 1800. Il légua sa maison et sa terre pour une école de paroisse ; le testament se trouvant nul, M. Pierre Brassard céda généreusement tous ses droits à monseigneur Denaut, et voulut que les volontés de son frère fussent exécutées dans leur entier.